



USC ROLLER HOCKEY CLUB
DOSSIER D'INSCRIPTION
2018-2019

v1.0
photo

Etat civil de l'ENFANT

NOM : N°licence :
PRENOM : (si déjà licencié dans un autre club que Colomiers)
DATE DE NAISSANCE : Sexe :
ADRESSE :
Code Postal : Ville :
Téléphones (fixes, portables) :
e-mail(s) :
Problèmes particuliers (allergies médicamenteuses ou autres, blessures récentes, etc...) :

Certificat Médical (obligatoire) à faire remplir par un médecin

Je soussigné(e) Docteur tél
certifie avoir examiné ce jour M., Mme.....
né(e)le

Son état de santé actuel ne présente aucune contre-indication apparente à la pratique du Roller et du Roller Hockey en compétition dans sa catégorie *et dans une catégorie immédiatement supérieure à la sienne (surclassement simple)*₁ durant l'année 2018-2019.

Date : ----/----/----/ Signature et tampon du médecin

₁ Si non autorisation : barrer la mention relative au « surclassement simple »

Autorisation parentale / SAISON 2018-2019

Je soussigné(e),
responsable légal de l'enfant.....:

- autorise n'autorise pas l'USC RHC à prendre des photos de mon enfant et les publier sur le site internet du club (www.chiensfous.com) ainsi que dans différents medias afin de promouvoir l'image du Club.
- autorise n'autorise pas que mes coordonnées puissent être communiquées à d'autres membres du Club.
- donne procuration aux dirigeants de l'USC RHC pour prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'accident sur les lieux d'entraînements ou au cours de matchs et déplacements.
- Nom du médecin à prévenir en cas d'accident :.....Tél :.....
- Groupe sanguin et Rhésus de l'enfant :
- Proches à prévenir en cas d'accident :Tél :.....
- autorise mon enfant à participer aux activités de la section Roller du Club, Loisirs ou Compétition, tant à domicile qu'en déplacement.
- déclare accepter que mon enfant soit transporté dans un véhicule lors de déplacements du club et décharge le conducteur en cas d'accident, sachant que l'enfant est couvert par l'assurance.
- m'engage à mener et reprendre mon enfant aux entraînements en m'assurant que la séance a bien lieu et que les animateurs sont bien présents.
- déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur remis avec le dossier d'inscription et me conformer à ces règles élémentaires dans l'intérêt de tous.

Fait à

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »).

Le

Règlement Intérieur

Nous vous demandons :

- De ne pas fumer à l'intérieur du gymnase, des vestiaires et couloirs ;
- De respecter les consignes de sécurité données par le responsable d'équipe et son adjoint ;
- De respecter le port des matériels obligatoires ;

Et enfin :

- De contacter le responsable d'équipe en cas d'absence ou de retard.

Matériel du joueur

Cocher le matériel en votre possession avant location :

OBLIGATOIRES

- Rollers (ne sont pas proposés à la location...)
- Casque avec grille
- Jambières
- Gants
- Coudières
- Coquille (n'est pas proposé à la location...)

FACULTATIFS

- Culotte de protection ou gaine (recommandé)

Dossier (Tarif 2018-2019)

Le dossier complété **avec le certificat médical dûment rempli et l'autorisation parentale signée** ainsi qu'**une photo pour la licence fédérale (photo d'identité ou photo numérique envoyée à benoit.martineau@orange.fr)**.

☛ La cotisation individuelle est fonction de l'âge de votre enfant :

| Age (année de naissance) | Cotisation |
|--------------------------|------------|
| - de 6 ans (2011 et +) | 70,00€ |
| 6 - 12 ans (2005 à 2010) | 80,00€ |
| 13 ans et + (2004 et -) | 100,00€ |

Une réduction de 5€/enfant sur la cotisation est allouée aux enfants habitant COLOMIERS.

La location à l'année du matériel est de 60 euros. La location inclut exclusivement le casque avec grille, les coudières, les gants et jambières. Le matériel est loué et confié au joueur pour la saison moyennant un chèque de caution de 200€ (non encaissé).

Note importante : Le club met à disposition des crosses adultes en fonction de la disponibilité. Elles ne sont pas adaptées à une pratique courante pour les enfants (poids, flexibilité). Nous faisons des commandes groupées au cours de la saison et les premiers prix sont aux alentours d'un peu moins de 20€ auquel il convient de rajouter un rouleau de tape(grip) pour un peu moins d'une 10aine d'euros.

Pour résumé :

En cas de location : faire 2 chèques : un du montant (cotisation + location) et un de 200 euros de caution (non encaissé).

Si pas de location : faire un seul chèque dont le montant est celui de la cotisation.

Réduction famille : pour les fratries (réduction de 30€ ,qu'il y ait location ou pas, à partir de la 2^{ème} cotisation et un seul chèque de caution en cas de location)

ex : pour 2 enfants de 9 et 11 ans avec location du matériel → 2 chèques: un de 250 euros (80€+60€ +80€-30€+60€) et un de 200 euros de caution (non encaissé).

Les chèques sont à libeller à l'ordre de l' « USC R.H.C »

L'association accepte les « tickets sports » de la Mairie de Colomiers.

Avez-vous besoin d'un certificat d'inscription (remboursement C.E.) ?

Pour les parents employés d'Airbus merci de fournir le formulaire CE Airbus en même temps que le règlement.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion et la bonne gestion du Club. Elles sont destinées uniquement aux membres du Club et ne sont pas cédées ou transmises à des tiers. Elles font l'objet d'un traitement informatique, non soumis à déclaration au titre de la dispense n° 8 issue de la délibération CNIL n° 200 6-130 du 9 mai 2006 (J.O n° 128 du 3 juin 2006). En application de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification ou d'opposition aux informations qui vous concernent. Pour exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au Secrétaire du Club. Votre adresse email sera gérée dans une liste sécurisée non accessible par des personnes n'appartenant pas au club.

Document à remettre à Benoit MARTINEAU



USC ROLLER HOCKEY CLUB

Informations générales

Contacts CLUB

Président: Claude BERTHOLLET → 06.11.25.54.67

Bureau de l'USC RHC : bureau@chiensfous.com

Responsable Jeunesse :

Benoit MARTINEAU [06.86.97.98.38](tel:06.86.97.98.38) / benoit.martineau@orange.fr

Site des chiens fous de Colomiers : <http://www.chiensfous.com>

Liste de diffusion pour s'adresser à tous les entraîneurs jeunes : jeunes-staff@chiensfous.com

Rappel du Règlement Intérieur

Nous vous demandons :

- De ne pas fumer à l'intérieur du gymnase, des vestiaires et couloirs ;
- De respecter les consignes de sécurité données par le responsable d'équipe et son adjoint ;
- De respecter le port des matériels obligatoires ;

Et enfin :

- De contacter le responsable d'équipe en cas d'absence ou de retard.

Mode de communication

Les modifications d'horaires / séances d'entraînement / l'organisation des matchs se font par mail. Merci donc de bien vérifier que vous avez bien saisi votre @mail et de vérifier régulièrement vos messages pour être informé de la vie du club.

Catégorie d'âge saison 2018-2019

| Catégorie d'âge saison 2018-2019 | | |
|----------------------------------|-------------------|-------------|
| Super-Mini Poussin | 2011 et 2012 | U8-U9 |
| Mini Poussin | 2009 et 2010 | U10-U11 |
| Poussin | 2007 et 2008 | U12-U13 |
| Benjamin | 2005 et 2006 | U14-U15 |
| Minime | 2003 et 2004 | U16-U17 |
| Cadet | 2001 et 2002 | U18-U19 |
| Junior | 1998,1999 et 2000 | U20-U21-U22 |
| Senior | 1997 et avant | |

Horaires et lieu d'entraînement

Le créneau alloué par la mairie pour les entraînements jeunes est le Samedi de 9H00 à 13H00 au gymnase CAPITANY 12 avenue YVES BRUNAUD 31770 COLOMIERS. Normalement nous aurons aussi le Mercredi de 16H30 à 18H00 à destination de l'Ecole de Hockey/Poussins débutants et le Mardi de 18H30 à 20H00 pour les Benjamins/Minimes.

L'organisation des créneaux sera dépendante du nombre de jeunes par catégorie.

Pour l'instant nous partons sur l'organisation suivante c.à.d.:

Entre parenthèses l'heure d'arrivée pour s'équiper :

- (9H00¹-9H15²) 9H30-10H30 : les enfants nés en 2009, 2010, 2011, 2012 + débutants tout âge
- (10H15)10H30-11H45 : les enfants nés en 2007, 2008, 2009 et 2010 confirmés
- (11H30)11H45-13H00 : les enfants nés avant 2007 c.à.d. 2006, 2005,2004...

¹: pour les enfants n'ayant pas d'équipements

²: pour les enfants ayant déjà leurs équipements de hockey (casque avec grille, jambières,...)

Merci de penser à prendre une gourde si possible avec une pipette pour pouvoir boire à travers la grille.